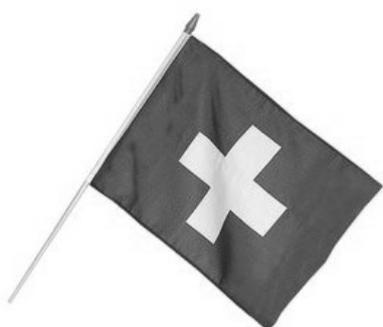




La Chronique de CORBY



Fête patriotique

lundi 1^{er} août 2022

Nous vous invitons toutes et tous à participer à la soirée commémorative de la Fête nationale du 1^{er} août qui sera célébrée aux alentours de la grande salle selon le programme ci-dessous.

18h30 **Accueil – Apéritif offert par la commune**

19h00 **Repas, sur inscription, à prix modérés.**

21h15 **Cérémonie autour du feu, qui se terminera par un feu d'artifice.**



Inscription jusqu'au 25 juillet 2022 au moyen du bulletin joint à cette publication.



Pour éviter tout incident et pour que la fête soit réussie jusqu'au bout, nous demandons à chacune et chacun d'observer la plus grande prudence et de prendre toutes les précautions nécessaires lors du lancement de fusées ou autres engins pyrotechniques.

Le cas échéant, prière de vous conformer aux directives.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux lors de cette soirée.

Résumé des objets soumis au Conseil général lors de sa séance du 13 juin 2022

- **Comptes 2021**

Le Conseil général, sous la présidence de M. Boris Bron, a accepté les comptes de l'année 2021 qui bouclent avec un excédent de revenus de fr. 22'282.66 pour des totaux égaux de fr. 1'730'548.65.

* * * * *

- **Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2021**

Les conseillères et conseillers ont approuvé la gestion de l'année 2021 dont nous communiquons ci-après quelques points.

Crise sanitaire du Covid-19

La vie administrative de notre commune a été encore perturbée. Néanmoins l'année 2021 s'est passée un peu mieux sur le plan sanitaire, sans semi-confinement et avec des libertés de mobilité redevenant presque normales. L'arrivée d'un vaccin nous a laissé entrevoir l'espoir d'une sortie de crise.

Routes et chemins

Pour absorber les eaux de ruissellement, deux grilles ont été posées au bas du chemin en terre à la Condémine.

L'arrêt de bus CarPostal de la rue du Crêt a été déplacé d'environ 50 mètres, augmentant ainsi la visibilité et la sécurité des usagers.

Les travaux de la première étape pour les améliorations foncières avec la réfection du chemin des Vergers à la Crausaz, le collecteur des Esserts-La Condémine et la buse du ruisseau de la Tenalle ont été réalisés.

Eclairage

Selon la législation en cours, l'entretien de l'éclairage public doit être effectué régulièrement. Une entreprise a été mandatée pour réviser la totalité des mâts de la commune.

Forêts

L'association forestière du Sauteruz a été dissoute après le départ à la retraite de son garde forestier. La décision d'accueillir les communes de Bioley-Magnoux et Oppens au sein du triage de Molondin a été acceptée. Le 1^{er} janvier 2022, notre triage comptera alors neuf communes.

Le projet de la Campanne qui a débuté en 2014 est terminé. Les travaux de la piste forestière ont été finalisés au printemps 2021.

Ecoles

A fin 2021, ce sont plus de 800 enfants qui sont scolarisés dans le périmètre scolaire de l'Asiye, dont une cinquantaine provenant de la commune de Cronay.

L'entreprise CarPostal a approché l'Asiye pour un projet pilote avec la mise en circulation d'un bus scolaire électrique. C'est la commune d'Yvonand qui est chargée des relations avec CarPostal pour le suivi du dossier et l'installation de bornes de recharge. Grâce à un fonds climat, CarPostal prendra à sa charge les surcoûts engendrés. Le bus électrique pourrait être mis en circulation dès la rentrée scolaire 2022 ou début 2023 et effectuera le parcours entre Yvonand et Cronay.

A l'automne 2021, une nouvelle prestation a été proposée aux élèves de 6-8P scolarisés à Cronay et Pomy dans le cadre des devoirs surveillés. Les enfants inscrits se retrouvent le midi à la salle des combles de l'administration communale de Pomy pour y recevoir un repas chaud et avancer dans leurs devoirs scolaires.

Petite enfance

L'année 2021 a été marquée par la démission du comité de l'Association Apajym qui, depuis 2006, s'employait à la gestion et au développement des structures d'accueil du Château de sable dans un premier temps et plus tard des Castors d'Yvonand et de Pomy, tâche qui était devenue trop lourde pour répondre à l'essor de l'accueil de jour.

Quelques chiffres pour rendre compte du réseau : 134 places d'accueil, 332 enfants accueillis, 74 enfants sur liste d'attente, 40 personnes employées pour le personnel éducatif, 6 personnes pour le personnel administratif et l'intendance pour un total de 2,8 millions de francs. La couverture des coûts totaux du réseau se répartit entre la participation financière des parents pour 45,1%, les communes pour 31,9% et la Faje pour 23,0%. Les enfants de Cronay accueillis dans les structures représentent 9,3% de la fréquentation totale du réseau avec un coût pour la commune de fr. 76'499.00.

L'accueil familial de jour (mamans de jour) est géré par l'ARAS d'Yverdon (Association régionale d'action sociale).

Déchetterie

En 2021, la quantité de déchets produits par notre commune se trouve légèrement à la hausse en regard des années précédentes. Nous avons évacué 28 tonnes de déchets incinérables et encombrants, 21 tonnes de papier-carton, 20 tonnes de verre, 8 tonnes de bois, 12 tonnes de ferraille et 4 tonnes de matériaux inertes.

Association d'aménée d'eau de la Menthue

M. Philippe Zuppinger a repris le siège de M. Bernard Flaction au Comité directeur de l'Association intercommunale d'aménée d'eau La Menthue. Le Comité directeur est l'organe exécutif de l'Association.

Une des grandes nouveautés de cette législature est la mise en place d'un système d'autocontrôle, placé sous la responsabilité d'un municipal par commune membre de l'Association.

Les distributeurs d'eau sont responsables de la qualité de l'eau potable qu'ils produisent. Ils doivent donc s'assurer qu'ils connaissent et maîtrisent les dangers afin de produire et distribuer en tout temps une eau potable de qualité irréprochable et en quantité suffisante.

La Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE) a édicté la directive W12, reconnue par l'Office fédéral de la Sécurité Alimentaire et des affaires Vétérinaires (OSAV). Elle contient des spécifications pour le respect des "bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène" ainsi que pour l'analyse des dangers et l'évaluation des risques selon le concept HACCP à toutes les étapes du processus d'approvisionnement en eau.

La directive permet ainsi aux responsables de l'approvisionnement en eau, de garantir plus facilement la sécurité de leurs opérations en matière d'hygiène alimentaire.

L'autocontrôle applique cette directive, au moyen de la traçabilité, du prélèvement d'échantillons et de leur analyse semestrielle d'une part, au moyen de l'analyse des risques et de la mise en place de réponses appropriées d'autre part.

On observe une tendance de plus en plus pressante amenant à une professionnalisation accrue du secteur. Elle accompagne le durcissement des normes et la mise en place de systèmes de contrôle toujours plus complexes, éléments qui auront immanquablement une incidence sur le prix de l'eau et la capacité des élus locaux à maîtriser le dossier.

Réseau d'eau

Les nouveaux compteurs d'eau permettant le relevé à distance sont installés systématiquement en cas de nouvelles constructions ou de modification des introductions.

Ces compteurs permettent un relevé plus exact pour une facturation plus précise.

Défense incendie

En termes de défense contre l'incendie et de secours, Cronay dépend du détachement d'appui DAP Y2, qui regroupe les communes de Belmont-sur-Yverdon, Cheseaux-Noréaz, Cronay, Cuarny, Ependes, Pomy, Suchy, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Villars-Epeney. Il compte une dizaine de sapeurs-pompiers volontaires.

BUREAU COMMUNAL

Administration communale Contrôle des habitants Bourse communale

<p>Le bureau communal sera fermé du 25 juillet 2022 au 8 août 2022</p>

Les personnes qui auraient des documents à établir (carte d'identité - attestation de domicile ou autres) voudront bien prendre leurs dispositions.

Législature 2021-2026

Conseil Général

1^{er} juillet 2022 - 30 juin 2023

Président du Conseil général - 1^{er} juillet 2022 - 30 juin 2023

BRON Boris

Vice-président du Conseil général - 1^{er} juillet 2022 - 30 juin 2023

BRUNNER Ludovic

Secrétaire du Conseil général - législature 2021-2026

BEZY Christine

Huissière - législature 2021-2026

PLANTIER Djamilah

Scrutateurs - 1^{er} juillet 2022 - 30 juin 2023

CHARDONNENS Didier – SAUSER Norbert

Scrutateurs suppléants - 1^{er} juillet 2022 - 30 juin 2023

CASTELIER Pieyre-Bernard – VIQUERAT Grégory

Commission de gestion - 1^{er} juillet 2022 - 30 juin 2023

SCHERTENLEIB Denis – VIQUERAT Vanessa – DEPRAZ Rachel – JORET Pascal – KAPPS Ariane
Suppléant : CASTELIER Pieyre-Bernard

Délégués à l'Association d'amenée d'eau "La Menthue" - législature 2021-2026

CHAILLET Jacques – CHARDONNENS Didier

Déléguée à l'Association scolaire intercommunale d'Yvonand et environs (ASIYE) - législature 2021-2026

CASTELIER Françoise

Suppléant : SCHERTENLEIB Denis

Commission communale de recours - législature 2021-2026

FLACTION Bernard - PLANTIER Djamilah - MIEVILLE

Véronique

Suppléant : CASTELIER Françoise



Police des constructions

Permis de construire délivrés durant l'année 2021

Grisel Déborah et Josué	Transformations intérieures et rénovation avec installation d'une PAC géothermique, pose de capteurs solaires et photovoltaïques et 3 places de parc.
Miéville Anita	Rénovation du logement du bâtiment ECA 122.
Boss Marcel	Construction d'un hangar agricole et d'une nouvelle fumière.

Autorisations de travaux accordées durant l'année 2021

Chardonens Valérie et Didier	Installation d'un cabanon de jardin de 2.50 m. x 2.50 m.
Doerfliger Celina et Yann	Aménagement d'une pergola ouverte d'une dimension de 6 m. x 3.20 m. et d'une hauteur de 2.50 m. sur terrasse.
Breux Sandrine et Sacha	Installation d'une piscine démontable de 4 m. x 2 m.
Grisel Déborah et Josué	Création d'une zone de jeux extérieure d'environ 50 m ² .
Guidoux Sylvain	Marquage de 10 places de stationnement pour les clients du magasin.
Herminjard Francine et Pierre-Philippe	Aménagement d'une pergola ouverte d'une dimension de 9.50 m. x 3.50 m. et d'une hauteur de 2.70 m. sur terrasse.
Nagy Esther et Gergely	Pose d'une palissade d'une hauteur de 1.80 m. et construction d'une pergola d'une dimension de 4 m. x 4 m. sur terrasse, façade Est.
Guidoux Sylvain	Aménagement d'un parc de 10 m. x 20 m. pour chèvres avec clôture de 1.80 m. de hauteur.
Doerfliger Celina et Yann	Installation de panneaux photovoltaïques et solaires.
Vitale Corinne et Salvatore	Installation d'une palissade brise-vue en WPC, d'une hauteur de 1,20 m. sur le muret, côté rue du Grand-Borgeaud et rue du Château.
Herminjard Francine et Pierre-Philippe	Aménagement d'un mur en pierres sèches sur les côtés Est et Sud et installation d'un cabanon de jardin.
Lazzaro Noemi et Massimo	Création de places de parc, aménagement d'un jardin sur le côté de la maison et démolition du réduit.
Thomas Emilie et Jérôme	Création d'un couvert à voiture.
Lazzaro Noemi et Massimo	Transformation de la fenêtre de la cuisine en porte-fenêtre.
Tanner Pierre-André	Démolition du hangar agricole - mise à l'enquête publique et permis de construire 2-2019 délivré le 20 janvier 2020 - modification - maintien de la partie garage en béton et aménagement d'un couvert à voiture.

Entretien des terrains – Plantes nuisibles

Les plantes nuisibles, telles que le chardon des champs, le cirse laineux, le cirse vulgaire et la folle avoine, doivent obligatoirement être détruites sur tout le territoire de la Commune et éliminées avant la formation des graines ou d'autres organes ou éléments de dissémination, afin de ne pas mettre en danger l'agriculture.

Entretien des haies et élagage des arbres

Nous vous rappelons qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les normes ci-après :



Emondage des haies :

- a) à la limite de la propriété
- b) à une **hauteur maximale de 60 centimètres** lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 mètres dans les autres cas.

Elagage des arbres :

- a) au bord des chaussées : à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur
- b) au bord des trottoirs : à 2,5 mètres de hauteur et à la limite de propriété

Une bonne visibilité est essentielle à la sécurité des piétons et de la circulation. Il est donc important de couper les plantations en bordure de route ainsi qu'aux débouchés.

Grilles et bords de route en général

Chaque année, la commune prend soin de balayer les rues et de curer et vidanger les grilles.

Les grilles se situant sur les propriétés privées doivent être régulièrement nettoyées et débarrassées des résidus végétaux et du gravier pouvant les obstruer, de manière à ce qu'elles puissent capter les eaux de pluie.

Les bords de route longeant les propriétés devraient également être balayés et débarrassés de tous résidus végétaux pouvant boucher les grilles des canalisations d'eaux claires.

D'autre part, il est d'usage que chaque propriétaire foncier entretienne les renvois d'eau et les grilles d'écoulement sur les routes et chemins longeant leur domaine.

Merci de contribuer à maintenir en bon état nos chemins et routes.

Gendarmerie – Police cantonale

Le poste mobile de la Gendarmerie sera présent dans notre commune le

mardi 30 août 2022, l'après-midi

- **Lutter** contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés.
- **La présence régulière** du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire renforce la sécurité publique.
- **Offrir** aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.



Urgence : 117 - Poste mobile : 079 220 24 72 – 079 808 50 18

Gendarmerie – Police cantonale

www.votrepolice.ch, le site de prévention des polices vaudoises



Les polices vaudoises ont élaboré cette plate-forme afin de donner un accès simple à des conseils et des informations utiles et pratiques pour renforcer la sécurité sur la route, se prémunir face aux cambriolages et à la criminalité, et accompagner nos enfants et adolescents.

Sur leur Blog, ils proposent de découvrir le travail de la Police cantonale vaudoise avec ses spécificités, ses partenaires et ses collaborateurs. Bienvenue sur Votre Police !

La Police coordonnée pour assurer 24h sur 24 la sécurité de la population. Sous le concept de Police coordonnée, le canton de Vaud rassemble neuf Corps de Police, à savoir la Police cantonale vaudoise, la Police municipale de Lausanne, la Police de l'Ouest lausannois, la Police Nyon Région, la Police Région Morges, la Police du Nord Vaudois, la Police de l'Est lausannois, l'Association Police Lavaux, la Police Riviera et l'Entente des polices du Chablais. Afin de faire du canton de Vaud un lieu sûr et agréable, les Polices vaudoises travaillent et coopèrent, que ce soit en termes de prévention ou de répression.

Sur leur site « www.votrepolice.ch » vous trouverez un large éventail de thèmes et de précieux conseils pour la prévention de la criminalité, de l'escroquerie, sur la sécurité routière et bien d'autres encore.

Nous vous invitons à consulter leur site.

Canicule

Prévention : se rafraîchir, anticiper

En cette période estivale, il est important de se protéger de la chaleur, de s'hydrater suffisamment et de porter une attention particulière aux plus vulnérables comme les personnes âgées, celles souffrant de maladies psychiques ou chroniques ainsi que les jeunes enfants. Plusieurs gestes de prévention sont efficaces et permettent de réduire les risques :

- Se protéger de la chaleur dans un endroit frais
- Se rafraîchir à l'aide de linges humides ou d'un brumisateur
- Boire régulièrement, sans attendre d'avoir soif
- Manger léger pour éviter que la digestion d'un repas copieux ou riche en calories n'entraîne une augmentation supplémentaire de la température corporelle
- Adapter l'heure et l'intensité de son activité physique. L'activité physique en période de fortes chaleurs augmente le risque de coup de chaleur ou d'hyperthermie d'effort, pouvant conduire au décès par arrêt cardiaque. Il est donc recommandé de planifier l'activité physique aux moments les plus frais, idéalement le matin tôt.
- Suivre régulièrement la situation météorologique (www.meteosuisse.ch ou application) pour adapter ses activités et son comportement.

Porter attention aux plus fragiles

Les grandes chaleurs peuvent porter gravement atteinte à la santé. Une attention particulière doit être portée aux aînés, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants. Leur âge ou leur état de santé font qu'ils ne sentent pas toujours la chaleur, ils sont plus sensibles à ses effets et ne sont pas toujours en mesure de se protéger ou d'agir seuls face à la chaleur. A la maison ou en institution, ils peuvent avoir besoin d'une aide, de soins et d'une surveillance accrue.

Il en va de même pour les enfants en bas âge, les femmes enceintes, les personnes atteintes de maladies chroniques et, de manière générale, de toutes celles avec une autonomie réduite. Il appartient à chacun, famille, proches et voisins, d'être attentifs à ces situations, en particulier pendant les périodes de grandes chaleurs.

Coup de chaleur, que faire ?

Le coup de chaleur peut avoir de graves conséquences. Ses symptômes sont : faiblesse générale, température corporelle élevée (> 40°C), bouche sèche, confusion, vertiges, désorientation, nausées et crampes musculaires.

En présence de signaux d'alerte, il faut agir immédiatement et appeler le médecin traitant, le 0848 133 133 ou, en cas de danger vital, contacter le 144.

En attendant les secours, il est important de s'hydrater et se rafraîchir à l'aide de linges humides (pas excessivement froids) ou à l'aide d'un brumisateur.

Par ailleurs, de nombreuses ressources et conseils de prévention sont à disposition sur la page www.vd.ch/canicule.

Sous chaque grille se cache une rivière

Savez-vous à quoi servent les grilles d'évacuation des eaux ?

Elles sont indispensables à la collecte des eaux de pluie et permettent d'éviter les inondations sur les routes et dans les habitations.



Ces grilles de sol et les canalisations qui se trouvent en-dessous mènent le plus souvent l'eau à la rivière ou au lac le plus proche.

Situées près de nos maisons, elles font partie de notre environnement quotidien. Mais trop souvent, hélas, elles sont utilisées pour évacuer des eaux sales qui polluent nos lacs et nos rivières, tuant la faune et la flore aquatique. C'est notre environnement immédiat qui est atteint !

Ces pollutions peuvent et doivent être évitées !

Lors de vos activités en plein air, développez des réflexes aussi simples qu'un jeu d'enfant :

- Utilisez de l'eau sans produit pour le nettoyage de vos balcons, terrasses, toitures.
- Soyez attentifs aux pesticides et autres produits chimiques que vous utilisez dans votre jardin, sur vos balcons, dans vos champs et cultures.
- Dosez vos produits selon les conseils d'utilisation qui figurent sur les emballages.
- Récupérez et déposez les excédents des produits nocifs que vous utilisez dans les centres de collectes.
- Nettoyez les pinceaux et autres outils de bricolage dans des lieux adaptés.
- Lavez votre voiture dans un espace dédié à cette activité
- Si vous faites la vidange vous-même, récupérez l'huile de votre moteur et apportez-la à la déchetterie.

Dans tous les cas... Evitez de déverser des liquides polluants ou des déchets dans ces grilles.

* * * *

Recette maison d'un désherbant 100% naturel :

- 5 litres d'eau
- 1kg de sel iodé
- 200 ml de vinaigre blanc

Arrosez de ce mélange les mauvaises herbes, laissez agir et lorsque la végétation commence à jaunir et à faner, il vous suffira de l'arracher.

Autres désherbants naturels : eau de cuisson des pommes-de-terre et purin d'orties.

Perséides

Notre commune rejoint cette année le mouvement Perséides qui, depuis maintenant 4 ans, invite les communes à éteindre leur éclairage artificiel dans la nuit du 12 au 13 août, date coïncidant avec le maxima d'une des plus belles pluies d'étoiles filantes, les Perséides.

En éteignant notre éclairage public de 22 heures à 4 heures dans la nuit du vendredi 12 août au samedi 13 août 2022, vous aurez tout loisir d'admirer la voûte étoilée et la Voie lactée en particulier, vous permettant de découvrir l'activité des étoiles filantes, une vision de notre univers que la modernité nous a malheureusement confisquée.

Conciergerie de l'église

A la suite de la démission de la titulaire, la Municipalité met au concours le poste de concierge de l'église.

Cette fonction comprend le nettoyage de l'église, la préparation de l'église pour les services, l'enclenchement et l'arrêt du chauffage lors des cultes et la sonnerie des cloches.

L'entrée en fonction se fera au 1^{er} septembre 2022

Les offres sont à adresser à la Municipalité de Cronay, Place de l'Eglise 2, 1406 Cronay, jusqu'au 15 août 2022.

Nous tenons déjà ici à remercier Mme Plantier pour tout le travail accompli avec grande conscience durant ces nombreuses années, pour sa disponibilité et sa bienveillance.

Repas/devoirs surveillés à Pomy

Durant la période scolaire, L'Association scolaire d'Yvonand et environs propose les repas/devoirs surveillés les lundi, mardi, jeudi et vendredi aux élèves de 6-8P des villages de Cronay, Pomy et Cuarny.

Sous la vigilance d'un adulte responsable, cette période collective proposée dans un espace propice aux échanges, permet à l'enfant de prendre un repas chaud, effectuer ses devoirs et profiter d'un moment de répit dans le coin jeux-lecture mis à sa disposition. La prestation est proposée dès la rentrée scolaire d'août de 11h30 à 13h30, à la salle des combles de l'administration communale de Pomy.

Renseignements et inscriptions : Ariane Bovet, tél. 079 621 90 19

Accueil familial de jour (0-12 ans)

Depuis quelques mois, notre village a la chance de compter une « maman de jour ». Si vous êtes à la recherche d'une solution de garde pour votre enfant et souhaitez :

- un encadrement par une accueillante en milieu familial agréée (anciennement «maman de jour»)
- un accueil de qualité dans un environnement calme et agréable
- un cadre familial où les particularités de l'enfant sont prises en compte
- une supervision par une professionnelle de la petite enfance



Renseignements et inscriptions : Accueil familial de jour Yverdon-les-Bains et région. Rue de la Poste 2, 1350 Orbe. Tél. 024 557 77 11 ou afjyr@aras.vd.ch

Bénévoles communaux lors de cérémonie funèbre

Depuis de nombreuses années, la Commune a pour habitude de soutenir les familles dans l'organisation des services funèbres en mettant à disposition des personnes, que ce soit pour la cérémonie à l'église et au cimetière ou pour servir la collation, si les familles le souhaitent.

Pour poursuivre cette tradition et remplacer petit à petit les personnes qui effectuent cette tâche depuis de très nombreuses années, nous souhaiterions trouver quelques personnes qui seraient disponibles et qui accepteraient de donner un peu de leur temps pour aider les familles en deuil lors de la cérémonie.

Nous souhaiterions tenir une liste de personnes que nous pourrions contacter et remercions celles et ceux qui accepteraient de s'annoncer auprès de l'administration communale.

D'avance un grand merci à celles et ceux qui se sont déjà annoncés et bienvenue à chacune et chacun pour cette tâche.

Calendrier des manifestations

Lundi 1 ^{er} août 2022	Fête nationale
Samedi 6 août 2022	Championnat de motocross à Cronay
Samedi 10 septembre 2022	Tour de Jeunesse
Dimanche 30 octobre 2022	Cross des Papillons
Dimanche 13 novembre 2022	Vente de Paroisse à Cronay
Vendredi 25 novembre 2022	Souper de soutien de la Société de Jeunesse

Fête de paroisse à Cronay

Dimanche **13 novembre 2022**, Cronay reçoit les habitants des neuf villages de la paroisse.

Nous avons bien entendu besoin de toute votre aide pour assurer le succès de cette journée !

Nous recherchons des personnes pour la mise en place de la salle, la décoration des tables, la préparation de la tombola, la confection de canapés, la tenue des caisses d'entrée et de boissons, la préparation et la vente au stand pâtisseries, le service du repas, l'organisation des jeux pour les enfants, la vaisselle, le rangement et sûrement d'autres tâches encore... Toutes vos idées sont les bienvenues.

Une rencontre de préparation sera organisée **mardi 13 septembre à 19h30 à la salle de la Cure** mais vous pouvez déjà vous inscrire auprès de Françoise Castelner (076 392 11 30 ou francoise@castelner.ch) ou pour plus de renseignement.

D'avance un grand merci de votre participation au succès de cet événement !

Pour le comité d'organisation

Claire Blind – Viviane Meystre – Line Gilliand – Françoise Castelner



* * * * *

Présence pastorale dans notre paroisse

Bonne nouvelle !

Suite au départ de notre pasteur, Alain Ledoux, et à la nouvelle dotation régionale, une pasteure est mise à disposition de notre paroisse pour une année.

Nous avons le plaisir d'accueillir Madame Sophie Mermod-Gilliéron

Le Conseil de Paroisse l'a rencontrée le 31 mai en présence du Conseil régional dans le but d'organiser cette transition. Nous sommes ravies et lui remettons toute notre confiance. Elle connaît déjà bien notre paroisse puisqu'elle y a partagé plusieurs cultes et anime notre chantée.

Durant les mois de juillet et août, ce sont les pasteurs de la région qui se relayeront afin d'assurer nos cultes. Nous les en remercions.

Le Conseil de Paroisse

Société de Jeunesse

La société de jeunesse reprend du service et a le plaisir de vous annoncer la date de ses prochaines manifestations.

Samedi 10 septembre 2022 : Traditionnel tour de jeunesse avec au programme, broche villageoise, tournoi de pétanque et tournoi de volley-ball. Plus d'informations suivront.

Vendredi 25 novembre 2022 : Souper de soutien.

Nous nous réjouissons de vous croiser prochainement lors de nos manifestations et vous souhaitons un bel été.

Motocross

Le samedi 6 août 2022 se tiendra une manche du Championnat de motocross Angora sur les terrains autour du stand de tir.

Les courses débuteront à 7h30 et se termineront aux alentours de 18h30.
Environ 250 pilotes prendront part à ces courses.

Un circuit sera organisé pour les voitures (coureurs et public) avec entrée par le village et sortie par les chemins bétonnés pour rejoindre la route cantonale aux Biolles.

Cette compétition a lieu en remplacement de celle organisée les années précédentes à Cuarny.

Société de gymnastique féminine de Cronay

La société féminine de gymnastique est destinée aux dames désireuses de pratiquer une activité physique dans une ambiance conviviale et de franche amitié. La société est active depuis 1978 et accueille actuellement une douzaine de sympathiques dames de Cronay et des villages environnants.

Deux monitrices compétentes et enthousiastes, dispensent leurs connaissances avec des leçons variées mêlant assouplissements, motricité, un peu d'endurance, des jeux, etc.

Les leçons de gymnastique ont lieu le jeudi soir de 19h00 à 20h15, hors vacances scolaires à la grande salle de Cronay.

N'hésitez pas à vous faire une idée de nos activités en venant rejoindre, le groupe de dames dès le 1er septembre prochain. Elles vous accueilleront avec plaisir et seront ravies de faire votre connaissance.

Renseignements auprès de Ariane Bovet au 079 621 90 19.

Cross des Papillons

Le dimanche 30 octobre 2022 aura lieu la première édition du Cross des Papillons à Cronay.

Le Cross des Papillons est une course pédestre ouverte, pour cette première édition, aux adultes dès 18 ans.

Son parcours vous permettra de découvrir, ou redécouvrir, un magnifique itinéraire en nature qui emprunte le Sentier des Papillons, qui fait une boucle autour de la Menthue, charmante petite rivière au décor sauvage.

Ce parcours bucolique mais bien vallonné, se compose principalement de chemins forestiers et de single-trail dynamiques nécessitant de nombreuses relances. Il comporte moins de 20 % de tronçons asphaltés.

Ce cross est organisé par les coureurs hors stade de l'USY (Union Sportive Yverdonnoise) en remplacement du Cross de l'USY qui a vécu sa dernière édition en 2021.

Le Cross des Papillons comptera pour le classement aux Galops du terroir 2022.

Rejoignez-nous en qualité de coureur ou bénévole, ou pourquoi pas les deux.

Pour plus de renseignements : www.crossdespapillons.ch

The poster is for the 1st edition of the Cross des Papillons race. At the top left is the logo for USY ATHLÉTISME YVERDON-LES-BAINS. At the top right is the logo for proches aidants. The text '1^{RE} ÉDITION' is centered. The title 'Cross des Papillons' is written in a large, stylized font with 'usy' underneath. Below the title, there are silhouettes of two runners and a small graphic showing '11,4 KM + 420 M' with a mountain range. The date and location '30 OCTOBRE 2022 GRANDE SALLE DE CRONAY' are prominently displayed. At the bottom, it says 'DEVENEZ BÉNÉVOLE' and 'INSCRIPTION SUR www.crossdespapillons.ch' with a QR code to the left.

MICRO-FOURNIL ARTISANAL DE CRONAY à l'ancien congélateur, sous le Collège



Nous souhaitons remercier la Municipalité ainsi que les membres du Conseil d'avoir accepté le financement de la transformation de l'ancien congélateur communal. Le local est devenu un petit bijou après nos aménagements. Nous y travaillons depuis le 1^{er} avril avec beaucoup de plaisir. Encore un tout grand merci.

Nous avons organisé une journée portes ouvertes samedi 23 avril, journée qui a rencontré un franc succès. Néanmoins, comme tout le monde n'a pas pu venir à cause des vacances scolaires, nous vous proposons de venir visiter les lieux sur simple coup de fil.

Nous vous rappelons que c'est un local de production et non de vente. Les pains et les pâtisseries d'Agnieszka sont confectionnés et vendus uniquement sur commande. Vous trouvez les produits de Françoise chez la famille Guidoux, dans les marchés locaux de Donneloye et Essertines, ainsi qu'à la Boulangerie du Château à Yverdon, ou chez elle sur simple coup de fil.

Les produits d'Agnieszka sont confectionnés avec des farines bio locales moulues sur pierre. Ils sont à base de levain naturel et fermentent à froid jusqu'à 36h. Ils complètent l'offre du boulanger de Combremont.

Bel été à chacune et chacun et au plaisir de vous rencontrer

Agnieszka « tombée dans la farine »
078 613 89 53

et Françoise « La Renardière »
076 392 11 30
www.renardiere.ch

* * * * *

Comment recevoir les propositions de « tombée dans la farine »

- √ Ajouter le numéro de téléphone d'Agnieszka 078 613 89 53 dans vos contacts et envoyer-lui un message WhatsApp demandant à recevoir les propositions culinaires
- √ Deux fois par semaine (mardi et vendredi), vous recevrez une liste de propositions comprenant toujours un pain de campagne, une spécialité sucrée ou salée, un pain sans gluten (au levain !) ainsi que des surprises
- √ Si vous êtes intéressés, répondez au message en commandant les produits désirés
- √ Dans le cas contraire, ignorez simplement le message